

ELECTIONS PARTIELLES DES REPRESENTANTS DES ETUDIANTS AUX COMMISSIONS  
RECHERCHE DES TROIS FACULTES ET A LA COMMISSION FORMATION DE LA FACULTE DES  
SCIENCES D'UNIVERSITE DE PARIS - 20 et 21 novembre 2019

**DÉCLARATION DE CANDIDATURE D'UNE LISTE**

**Informations relatives au délégué de liste**

Madame  Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Etablissement d'inscription :

Téléphone (portable) :

Adresse électronique :

**Informations relatives à la liste déposée**

Intitulé de la liste déposée :

Eventuel soutien collectif :

**Commission concerné(e) : (cochez la ou les cases correspondante(s))**

**Commission de la recherche** : (cochez la case correspondante)

- Faculté de santé (2 titulaires et 2 suppléants)
- Faculté des sciences (2 titulaires et 2 suppléants)
- Faculté Sociétés et humanités (4 titulaires et 4 suppléants)

**Commission de la formation** : (cochez la case correspondante)

- Faculté des sciences (2 titulaires et 2 suppléants)

Les candidats de la liste doivent être rangés par ordre préférentiel.

Chaque liste de candidats doit être présentée en alternant un candidat de chaque sexe, étant entendu que chaque suppléant doit avoir le même sexe que le titulaire auquel il est associé.

**Attention** :

- Compte tenu du nombre de sièges à pourvoir, et afin de respecter la parité, chaque liste de candidats doit être présentée en alternant un candidat de chaque sexe : une liste ne peut donc en tout état de cause comprendre moins de deux candidats. Compte tenu de l'élection de suppléants, le nombre maximum de candidats par liste est égal au double du nombre des sièges de titulaires à pourvoir. Ainsi, chaque candidat à un siège de titulaire est **obligatoirement** apparié à un candidat suppléant. Chaque liste de candidats doit s'assurer que ses candidats ne sont pas inscrits sur des listes de candidats concurrentes.

ELECTIONS PARTIELLES DES REPRESENTANTS DES ETUDIANTS AUX COMMISSIONS RECHERCHE DES TROIS FACULTES ET A LA  
COMMISSION FORMATION DE LA FACULTE DES SCIENCES D'UNIVERSITE DE PARIS - 20 et 21 novembre 2019

					SUPPLEANTS			
	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom	Sexe F/H	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom	Sexe F/H
1								
2								
3								
4								

Nombre de candidats sur la liste :

Fait à Paris, le

Signature

*Le dossier de candidature complet (déclaration de candidatures individuelles, déclaration de liste, pièces justificatives, bulletin de vote et éventuelle profession de foi), dûment renseigné et signé en version originale, doit parvenir à la Direction des affaires juridiques au Siège d'Université de Paris – 85, boulevard Saint-Germain – 75270 Paris cedex 06, soit par dépôt- sur rendez-vous - contre récépissé du 31 octobre au 08 novembre 2019, de 9h30 à 17h30, heure de Paris, soit par lettre recommandée avec accusé de réception avant le 08 novembre 2019 17h30, heure de Paris, terme de rigueur.*